

FORMATION DES BENEVOLES ASSOCIATIFS

« COMPRENDRE ET TENIR LA COMPTABILITE ASSOCIATIVE »

Lundi 19 novembre 2018 de 18 H à 21 H

OBJECTIFS

Former les dirigeants bénévoles sur les obligations en matière de comptabilité des associations : obligations liées à la loi, bases comptables, documents obligatoires, présentation des comptes de l'association à l'assemblée générale...

Découverte d'un outil simple à utiliser qui permet à des personnes sans formation comptable de gérer les finances de leur association : BasiCompta®.

LIEU DE LA FORMATION :

Ligue de l'enseignement de la Haute-Vienne, 22 rue du Lieutenant Meynieux, Limoges

CONTENU DE FORMATION :

Quelles sont les obligations des associations en matière comptable ?

- Préambule : Excédent de gestion, c'est possible.
- Obligations comptables de base en interne et en externe.

Quels outils comptables sont nécessaires à la gestion d'une association ?

- Les principes et les règles d'établissement des comptes.
- Quel type de comptabilité appliquer ?
- Comment tenir les comptes d'une petite association ?
- Quels outils utiliser ?
- Obligations en matière de contrôle des comptes.

Présentation d'une application qui répond aux besoins des associations : BasiCompta.

- Intérêt de BasiCompta.
- Un outil qui va changer votre gestion.

Intervenants : Jean-Pierre BREUIL – Maryline BREUIL – Ligue de l'enseignement/F.O.L.87
Christian MAGNE – France Bénévolat

Toutes nos formations ont pour objectifs d'améliorer les compétences des bénévoles, d'acquérir des savoirs, de favoriser la rencontre entre bénévoles de tous âges et de tous milieux, le partage d'expériences et de pratiques, la mise en réseau.

Renseignements/inscriptions : affiliation@lde87.fr – Tél : 05.55.03.36.00